



FICHE PROGRAMME

Formation préparatoire aux habilitations électriques

Personnel non électricien

Interventions élémentaires et/ou chargé de manœuvres électriques Indices :
B0/H0(V) et/ou BS et/ou BE Manœuvre - Parcours recyclage

Selon la norme NF C18-510 A2

PUBLICS

Tous personnels devant procéder à des manœuvres électriques, un réarmement de dispositif de protection, et/ou devant réaliser des remplacements de petits équipements électriques en phase terminale d'une installation (lampe, accessoires d'éclairage, prise de courant, radiateur, ...).

PRE-REQUIS

Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

DUREE

2 jours, 14 heures

TARIF Inter-entreprises

Information communiquée en amont de la contractualisation dans notre proposition commerciale.

CONTACT

 contact@equanime-formation.fr

Bureau commercial :

09 74 98 41 24

Accueil :

09 73 88 98 84

 www.equanime-formation.fr

REFERENT PEDAGOGIQUE

SZTAJNERT Thomas

OBJECTIFS

Mise en application des prescriptions de sécurité relative à la norme NF C18-510 A2.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- D'analyser les accidents et presque accidents ;
- D'analyser ses pratiques professionnelles.
- Citer les limites de son titre d'habilitation (autorisation et interdits, zones, etc.) ;
- Réaliser les opérations correspondant à son titre d'habilitation ;
- Repérer la zone de travail qui lui a été définie ;
- Appréhender une zone de voisinage ;
- Enoncer les instructions de sécurité spécifiques aux opérations de son titre d'habilitation ;
- Respecter et faire respecter les instructions de sécurité ;
- Citer les équipements de protection collective (barrière, écran, banderole, etc.) ;
- Reconnaître les signalisations et les repérages associés ;
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs fonctions ;
- Si nécessaire, identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés ;
- Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux opérations ;
- Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés ;
- Décrire les étapes de la mise en sécurité d'un circuit (pour les BS) ;
- Réaliser la mise hors tension pour son propre compte (pré-identification, séparation, condamnation) ;
- Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT) ;
- Réaliser une remise sous tension ;
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT élémentaire (pour les BS) ;
- Délimiter et signaler la zone d'intervention BT ;
- Respecter et faire respecter les règles et les instructions de sécurité ;
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident corporel ;
- Décrire la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique ;
- Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique ;
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.



Formation préparatoire aux habilitations électriques Personnel non électricien

Interventions élémentaires et/ou chargé de manœuvres électriques Indices :
B0/H0(V) et/ou BS et/ou BE Manœuvre - Parcours recyclage
Selon la norme NF C18-510 A2

DETAIL DU PROGRAMME

THÉORIE

Retour d'expérience, les limites de son titre d'habilitation, les opérations correspondant à son titre d'habilitation, la zone de travail, la zone de voisinage, les instructions de sécurité, les équipements de protection collective, les signalisations et les repérages, les moyens de protection individuelle et leurs fonctions, les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages spécifiques aux opérations, le matériel et l'outillage, les étapes de la mise en sécurité d'un circuit (pour les BS), la mise hors tension, la vérification d'absence de tension (VAT), la remise sous tension, les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT élémentaire (pour les BS), la conduite à tenir en cas d'accident corporel, la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique, les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique, les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

PRATIQUE

Savoir reconnaître et repérer un ENVIRONNEMENT ou un local à risque et se déplacer et évoluer dans cet ENVIRONNEMENT.

BE Manœuvres

- Effectuer la mise hors service d'un équipement (moteur, machine, etc.).
- Effectuer une manœuvre électrique.

BS

- Effectuer le remplacement d'un fusible.
- Effectuer le remplacement d'une lampe (code IP2X ou non) ou d'un accessoire d'un appareil d'éclairage.
- Effectuer une intervention BT de remplacement d'un socle de prise de courant ou d'interrupteur.
- Assurer le raccordement électrique d'un matériel sur un circuit en attente protégé et mise hors tension (brûleur, cumulus, etc.).
- Effectuer le réarmement d'un dispositif de protection.

Pratiques professionnelles réalisées sur des installations représentatives de l'environnement de travail habituel du participant.

Cette formation est conforme à la norme NF C 18-510 A2.

Un recueil de prescriptions de sécurité électrique (livret stagiaire) est remis à chaque participant



Formation préparatoire aux habilitations électriques Personnel non électricien

Interventions élémentaires et/ou chargé de manœuvres électriques Indices :
B0/H0(V) et/ou BS et/ou BE Manœuvre - Parcours recyclage
Selon la norme NF C18-510 A2

MODALITES PEDAGOGIQUES

La formation se déroule en présentiel.

Méthodes pédagogiques :

Théorie : Alternance de méthodes participatives et démonstratives
Pratique : Réalisé sur notre plateforme pratique équipée.

Moyens humains :

Les formateurs et le directeur du site sont des électriciens de métiers, diplômés, ayant une expérience de terrain pendant laquelle ils ont eu à gérer la sécurité. Les formateurs ont suivi une formation de formateur, un parcours initiatique chez EQUANIME FORMATION et ont validé un savoir-faire en pédagogie.

Moyens techniques :

Salles de formations modernes équipées (écran TV, projecteur, tableau blanc, PC...), coffrets spécifiquement conçus pour les formations préparatoires aux habilitations électriques, équipements de protection individuelle, nappes isolantes, MALTCC, outillage électrique isolé, vérificateur d'absence de tension, appareils de mesurage...

Modalités d'évaluation :

Au démarrage de la formation, une discussion étagée entre le formateur et le participant permet de vérifier l'adéquation entre les indices préalablement définis et les besoins. Si un écart est constaté, l'entreprise commanditaire sera contacté pour statuer.

A la fin de la formation, une évaluation théorique et pratique sera réalisée conformément aux exigences de la norme NF-C 18 510 A2.

A l'issue de cette évaluation et selon le barème imposé, le formateur émettra un avis à l'habilitation électrique.

Une correction collégiale sera effectuée par le formateur et les participants pourront prendre connaissance et poser des questions au formateur à propos des erreurs commises.

Une attestation individuelle de fin de formation sera transmise à l'employeur.

En cas de réussite, une proposition de titre d'habilitation sera également joint et envoyé à l'employeur.

Le renouvellement de l'habilitation électrique est obligatoire avec une périodicité de 3 ans.

Cette formation fait l'objet d'une mesure à chaud de la satisfaction des stagiaires.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposerons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

Le référent handicap est Cédric CYBULSKI, que vous pourrez joindre au 06 36 22 76 32.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La validation du respect des prérequis par le candidat est réalisée par l'employeur. En cas de recyclage, la validité du titre en cours est vérifiée par EQUANIME Formation avant de confirmer l'inscription..

L'inscription peut avoir lieu jusqu'à la veille du démarrage de la session sous réserve de places disponibles.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE L'ACTION ET D'EN APPRECIER LES RESULTATS

Afin de permettre de suivre l'exécution de l'action, des feuilles de présence seront signées en salle, chaque demi-journée par les participants et par le formateur.